

DIRECTEURS

au service des personnes âgées

Juin/Juillet 2014

ELECTION DU NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION AD-PA



**Pascal CHAMPVERT réélu président
de l'association**

COLLOQUE AD-PA - FNADEPA

19 novembre 2014 à PARIS

BLOQUEZ LA DATE !

Programme p.16

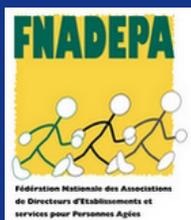




Photo couverture :

Le Conseil d'Administration et quelques responsables régionaux et départementaux de l'AD-PA

DIRECTEURS adresse ses remerciements aux responsables de la revue *GÉRONTOLOGIE*, Michel CHRISTOLHOMME et Christiane VAN EERDEWEGH pour l'article page 7.

SOMMAIRE

LA PAROLE AUX AINÉS

- 3 - 5 - Colloque Citoyennage île-de-France 2014
- 6 - Les prochains colloques Citoyennage 2014
- 7 - Paroles d'ainés à travers les siècles

VIE INTERNE

- 8 - Election du nouveau Conseil d'Administration AD-PA

MANAGEMENT

- 9 - Le coaching professionnel

FOCUS

- 10-11 - La musique qui change le visage des Etablissements

POSITIONNEMENTS

- 12 - PLFSS rectificatif : l'Etat continue de détourner l'argent des personnes âgées
- 12 - Lundi de Pentecôte : réhabiliter l'impôt pour mieux aider nos aînés.
- 12 - Loi vieillissement en Conseil des Ministres : Au delà des intentions positives doivent se dessiner de vraies perspectives

INFOS

- 13 - Prix CNSA 2014 pour une Correspondante régional AD-PA

LIVRES

- 14 - 15 - Notre sélection

COLLOQUE

- 16 - Colloque AD-PA / FNADEPA

LES RELATIONS ENTRE RESIDENTS ET PERSONNELS, LA JUSTE PROXIMITE

Synthèse Colloque Citoyennage île-de-France 2014

Le 03 juin 2014 au domaine de Mont-Evray en Sologne, a eu lieu la 17ème édition du colloque Citoyennage île-de-France.

Une cinquantaine de résidents se sont réunis provenant de différents établissements pendant 3 jours pour un colloque afin de débattre du thème qu'ils ont choisi : « Les relations entre résidents et personnels, la juste proximité. »

Cette rencontre a pour but premier de donner la parole aux résidents, puis de la transcrire et de la diffuser. Citoyennage rappelle ainsi que l'on est citoyen toute sa vie et que l'âge et le handicap ne constituent pas de frein à la libre expression et au libre arbitre.



Quand on arrive dans une nouvelle maison, tout est compliqué. On ne connaît personne, on se sent perdu, on appréhende, on n'ose pas s'exprimer. C'est encore plus dur si on arrive en urgence, sans y être préparé. On ne sait pas comment se comporter avec les personnels. Nous ne sommes pas des clients dans un hôtel, ni des malades dans un hôpital. C'est une situation totalement nouvelle. C'est pourquoi on a rapidement besoin d'établir des relations de proximité avec des professionnels qui puissent nous comprendre.

Nous attendons en tout premier lieu que les personnels aient une conscience professionnelle et un savoir faire qui se double d'amabilité et de délicatesse. Un personnel mécanique ne nous intéresse pas. Au delà des qualités

techniques, nous sommes sensibles aux qualités humaines. Pour un acte, il y a mille façons de le faire. Attention aux nouvelles technologies qui risquent d'absorber un temps précieux que nous préférons dans la relation directe. Nous voulons des établissements moins hospitaliers et moins informatisés. Nous avons besoin de chaleur humaine, notamment dans les moments difficiles. On apprécie de pouvoir se confier, on a besoin d'être réconforté par les soignants. Il suffit d'un sourire, d'un moment d'écoute ou d'une présence pour être rassuré et se sentir compris. Cela peut nous aider à mieux vivre et à effacer l'impression d'anonymat. Le ton utilisé et la façon de s'exprimer sont importants pour nous, c'est une forme de courtoisie à laquelle nous sommes attachés.

Ces qualités sont particulièrement attendues chez le professionnel qui est notre référent. Dès le départ, et au-delà des premiers mois, il doit se montrer particulièrement attentif et proche. C'est une personne de confiance, avec plus de responsabilité vis-à-vis de nous. Il doit pouvoir nous guider. Mais les référents sont parfois mal connus, difficilement joignables, et

ils ne sont pas désignés par nous. Il faudrait pouvoir confirmer ou non ce choix en fonction des affinités. Il est important de pouvoir donner notre avis sur les projets et les protocoles que les professionnels établissent pour nous. Il serait intéressant qu'ils soient validés avec nous, pour plus de considération.

A la base, les relations que nous établissons reposent sur notre culture, notre éducation, et le fonctionnement de l'établissement dans lequel nous vivons.

En tout cas, pour qu'une relation de confiance avec le personnel puisse exister, il faut tout d'abord du respect. Une résidente nous dit, «le respect, chacun le ressent de tout son être».

C'est pourquoi nous pensons que le vouvoiement et l'appellation par le nom de famille est d'emblée préférable.

De même, le respect de notre espace personnel est essentiel. Le fait d'attendre que l'on réponde avant d'entrer dans notre logement par exemple, nous paraît très important.

Nous regrettons parfois le manque de discrétion de certains soignants et souhaitons le respect du secret professionnel qui garanti notre intimité.

La blouse est parfois perçue comme un uniforme qui met une distance, mais ce n'est pas forcément une barrière. L'avantage, c'est que cela permet de mieux identifier les fonctions de chacun. Mais peut-être existe-il un autre moyen, comme le badge.



D'autre part, la taille de l'établissement facilite plus ou moins les relations.

Au delà de ces principes de base, nous avons besoin d'établir des relations plus personnelles, plus intimes avec les professionnels. Ceux-ci doivent être autorisés à être proches de nous. Nous ne sommes pas des numéros. On ne peut pas prendre soin de quelqu'un si on est distant. Nous avons besoin qu'ils nous parlent d'eux, de les connaître, afin de nous sentir en confiance, en sécurité.

Il ne s'agit pas de se dire à tout prix que l'on est une grande famille, en oubliant les liens que nous avons avec les autres. « Je ne suis pas la Mamie de tout le monde » affirme l'une d'entre nous.

Mais à la fois, une autre dit « Ma famille c'est ici. Après 14 ans, nous avons vécu tellement de choses ensemble... »

Pour les résidents les plus isolés, les personnels sont même les gens les plus proches. Personne ne peut vivre sans relation affective.

Dans tous les cas, de vraies relations d'amitié peuvent se créer.

C'est alors que le tutoiement peut être utilisé et que nous pouvons nous appeler par nos prénoms ou nous faire la bise. Cela devient une marque d'affection, d'estime, de reconnaissance. C'est naturel. Mais cela doit rester discret afin d'éviter que d'autres aient une impression de favoritisme ou se montrent jaloux.

Ce n'est pas un manque de respect à condition que cela ne soit pas systématique et se passe dans un deuxième temps, avec l'accord des deux parties, et dans l'intimité. Il s'agit de relations individualisées, sinon on porte atteinte à notre dignité. Cela devient de l'intrusion, on se



sent manipulé, contrôlé.

Nous avons aussi notre part de responsabilité dans la qualité de la relation avec les professionnels pour créer le lien, instaurer l'échange, faciliter les choses, prendre le temps de parler. Certains d'entre nous s'y prêtent, d'autres moins. Il faut pouvoir faire le premier pas, aller vers l'autre. Il est essentiel de créer du lien entre résidents et personnels, ne pas laisser naître ou s'installer du vide. Nous pensons que c'est aussi à nous d'entretenir la relation, il s'agit bien d'un échange réciproque où chacun à sa part. Pour nous, il est important de s'intéresser au personnel. Cela permet de lever les barrières et les préjugés. Et quand le lien est créé, les rapports sont plus faciles et peuvent être bénéfiques pour les uns et les autres. Nous pouvons aussi transmettre aux professionnels une partie de notre expérience, être à leur écoute, et même les reconforter lorsqu'ils vivent eux-mêmes des moments difficiles. On a besoin les uns des autres.

Encore faut-il que le personnel ne soit pas trop débordé ! Le manque de temps peut créer du stress et l'attente peut nous sembler longue. Tout ceci peut provoquer de la mauvaise humeur de part et d'autre. Il faut donc des personnels en nombre suffisant, car nous souhaitons partager

du temps avec eux. Sentir leur attention, c'est se sentir exister, sentir que l'on compte, que l'on soit plus autonomes ou plus en difficulté.

Nous sommes aussi sensibles au changement de personnel, surtout s'il est fréquent, il faut alors apprendre de nouveau à se connaître et recréer des liens de confiance.

Il est aussi essentiel que le personnel puisse bénéficier de formations plus spécifiques sur la relation, qu'ils puissent être informés et comprendre les difficultés que nous pouvons rencontrer, car c'est l'ignorance qui fait qu'on ne se comprend pas.

Mais la formation ne suffit pas toujours. Cela dépend aussi du caractère de chacun, de sa personnalité. Certains ont plus de facilité dans la relation que d'autres qui sont moins ouverts et moins sensibles. Il est important d'y faire attention au moment du recrutement.

Nous avons conscience que ce n'est pas toujours facile pour les personnels d'être à notre écoute. Il faut donc qu'ils puissent être soutenus eux aussi par leur hiérarchie et leurs collègues et qu'ils puissent trouver cette juste proximité.

En définitive, une juste proximité n'est envisageable que si la relation reste suffisamment spontanée et humaine. On ne peut pas être d'humeur égale tous les jours, on a chacun nos caractères. Les maladresses peuvent exister. Le principal c'est de s'expliquer.

Pour que ces relations restent saines, elles doivent aussi s'enrichir des nouveaux liens que nous allons tisser avec les autres résidents, leurs familles, les bénévoles.

En somme, la juste proximité c'est quand on finit par compter l'un pour l'autre.

Trouver l'équilibre est parfois difficile. Tels des funambules, le respect et la confiance seraient notre balancier.

Synthèse rédigée par Mme Planchais, Soeur Reymann, Mme Rousselet.

Ainsi que M Bullois, Mme Crosnier, Mme Demougeot, Mme Feuillet, Soeur Gérard, M Isambert, M Lecocq, Mme Munoz, M Stasiak.

Avec l'aide de Saliha Beauné, Jennifer Oliver et Juan Vazquez,

Avec la participation des Résidences : Abbaye, Africa, Cite Verte, File Étope, Jean XXIII, Le Manoir, Marines Groupement Hospitalier Intercommunal du Vexin, La Pie Voleuse, Sacré-Cœur, Saint-Joseph, Saint-Pierre.



LES PROCHAINS COLLOQUES CITOYENNAGE 2014

BRETAGNE

La première phase de préparation du Colloque Citoyennage 2014 s'est tenue le 11 juin : 60 personnes ont participées à cette première rencontre, 45 résidents et 15 professionnels.

Les résidents ont débattus et choisis le thème du colloque 2014 :

L'ACCEPTATION DE LA DIFFÉRENCE INCLUT L'INTÉGRATION : COMMENT AIDER L'AUTRE, MOYENS ET LIMITES ?

La date du colloque est fixée au **17 septembre 2014** et se tiendra dans la région de **St Quay -Portrieux (22410)**.

Les places ne sont pas limitées ... D'autres structures peuvent se joindre à cette manifestation à tout moment ...

Pour plus d'information : eabellini@adpa-bretagne.fr

AUVERGNE

Lors d'une réunion de préparation le 17 février dernier, ont été présents 20 établissements qui souhaitent participer à l'édition 2014 de Citoyennage.

Après visionnage des bons moments et souvenirs de l'édition 2013, la parole est donnée aux résidents présents. Les résidents participants évoquent différents sujets qui leur tiennent à cœur pour définir le thème de réflexion de cette année.

Les résidents ont débattus et choisis le thème du colloque 2014 :

LA VIE EN COMMUNAUTÉ, COMMENT ET QUAND APPRENDRE À SE CONNAÎTRE – COHABITER DANS LE RESPECT DES DIFFÉRENCES (D'ÂGE, DE MALADIE ET DE HANDICAP) – LA SOLITUDE : L'ISOLE- MENT AU MILIEU DES AUTRES.

Les dates du colloque sont fixées au **lundi 15, mardi 16 et mercredi 17 septembre** soit sur trois jours et deux nuits et se tiendra au **centre omnisport de Vichy**.

D'autres structures peuvent se joindre à cette manifestation à tout moment ...

Pour plus d'information : bruno.fonlupt@wanadoo.fr

PAROLES D'AINÉS À TRAVERS LES SIÈCLES

EXTRAITS DE LA REVUE GÉRONTOLOGIE

ETIENNE DOLET

1509 - 1546

La définition de la sottise jeunesse est facile.
Qu'est-ce donc la Jeunesse ?
Etre plein de sottise, impudent, porté à craindre tout le monde, inculte, étourdi.
Mais qu'est-ce que la Vieillesse ?
Le souvenir avisé de la sottise Jeunesse, se rappelant avec prudence les vices de la Jeunesse.
Elle est désintéressée à la sottise et amie de prudence.

FANÇOIS MAUCROIX

1619 - 1708

Chaque jour est un bien que du ciel je reçois :
Jouissons aujourd'hui de celui qu'il me donne,
Il n'appartient pas plus aux jeunes gens qu'à moi
Et celui de demain n'appartient à personne.

MADAME de LA SABLIERE

1640 - 1693

Les habitudes de la vieillesse ne sont pas de moindres obstacles pour notre salut que les passions de la jeunesse.

PIERRE-CLAUDE NIVELLE de LA CHAUSSÉE

1692 - 1754

D'âge en âge on ne fait que changer de folie.

HENRI LACORDAIRE

1802 - 1861

L'homme qui a lâchement abandonné les rênes de son âme, qui compte sur l'âge et non sur la vertu, ne reçoit de la vieillesse que l'opprobre, au lieu du secours.

JEAN-ANTOINE de BAÏF

1532 - 1589

Qui ne peut galoper, qu'il trotte

SAINT VINCENT de PAUL

1576 - 1660

Il faut la grâce pour commencer; il en faut encore plus pour persévérer jusqu'au bout.

MARIE-ANGÉLIQUE de COULANGES

1641 - 1723

J'ai trop aimé le monde. Il me semble cependant que je n'ai pas trop perdu le temps que j'ai passé à m'en détromper; car il est certain que je préfère la vieillesse aux belles années par la grande tranquillité dont elle me laisse jouir.

MICHEL CHEVREUL

1786 - 1889

Assurément on ne saurait nier que, par l'accumulation des années, la virilité perd incontestablement de sa force au double point de vue des facultés physiques et intellectuelles. Mais il ne faut pas méconnaître non plus que cette perte a des compensations, puisées dans l'habitudes même de la méditation qui, fixant l'esprit sur les idées sérieuses, l'éloigne des idées futiles, tout au moins quand elles ne sont pas le contraire de la Vérité.

L'habitude d'observer en tout temps, loin de s'éteindre avec l'âge, permet de profiter du présent soit modifier les idées acquises, soit pour créer des idées nouvelles à l'aide des éléments nouveaux. Et comme il ne saurait vraiment être pour l'homme de jouissance supérieure à celle que lui procure la connaissance de la Vérité, nous ne pouvons mettre en doute qu'il y ait bienfait dans la prolongation de la vie.

ELECTION DU NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION AD-PA

Ce 21 mai, l'Assemblée générale de l'AD-PA a procédé à l'élection de son nouveau Conseil d'administration. Les membres sortants se représentaient solidairement en intégrant quatre nouveaux administrateurs.



Le Conseil se compose ainsi :

PRÉSIDENT : P. CHAMPVERT (Val-de-Marne)

TRÉSORIÈRE : E. MOREAU (Lot-et-Garonne)

SECRÉTAIRE : P. ROUX (Aveyron)

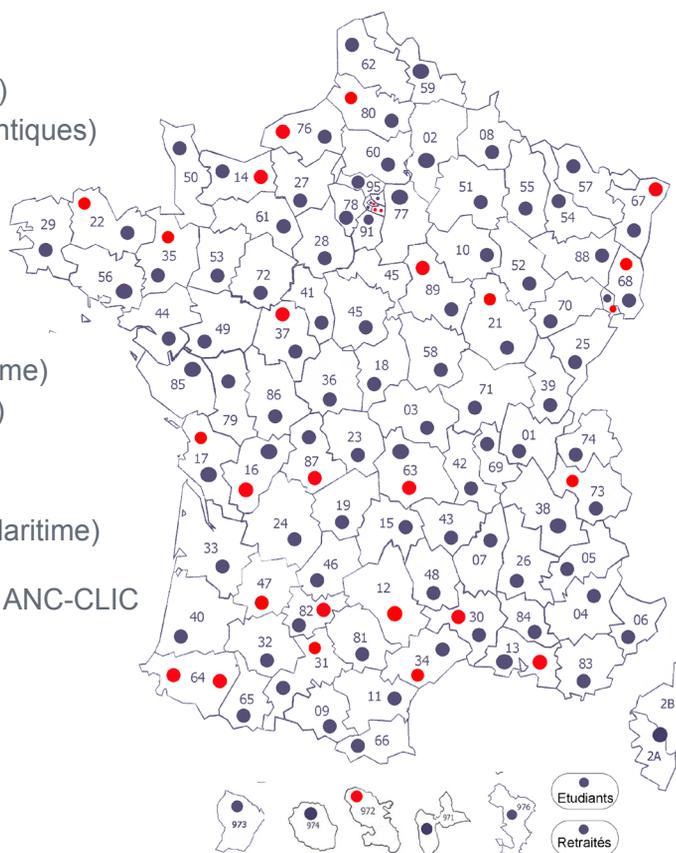
SECRÉTAIRE ADJOINT : M. BILHAC (Hérault)

ADMINISTRATEURS : E.-A. BELLINI (Côtes d'Armor)
J.-L. BELMAR (Pyrénées-Atlantiques)
D. CARLES (Haute-Garonne)
B. FONLUPT (Puy-de-Dôme)
D. GERVAIS (Paris)
S. GUNST (Nord)
R. LAVAL (Moselle)
A. LE ROUX (Charente-Maritime)
J. OLIVIER (Tarn-et-Garonne)
J.-F. PARIS (Paris)
M. PELAGES (Martinique)
S. SAUVOUREL (Charente-Maritime)

MEMBRE ASSOCIÉ : R.-P. WILLIAMSON (Vendée) - ANC-CLIC

MEMBRES D'HONNEUR : Bernadette BOITIER
Alfred DONAT
Gérard MIAUT
Nobert NAVARRO
Suzanne PAUL

● Administrateurs - Correspondants régionaux
● Correspondants départementaux



R. GIZOLME a par ailleurs été nommé **DIRECTEUR DE L'ASSOCIATION**

LE COACHING PROFESSIONNEL

Directeurs d'établissements, services à domicile, et de coordinations, vous êtes nombreux à témoigner des questionnements ou difficultés que vous rencontrez quotidiennement dans l'exercice de vos fonctions.

L'AD-PA a donc choisi de prolonger son engagement à vos côtés en développant encore les services qu'elle propose.

Ainsi l'AD-PA a référencé des coachs compétents dans plusieurs régions de France et négocié des prix compatibles avec les moyens financiers des structures pour personnes âgées.



■ Qu'est-ce que le coaching professionnel ?

- Une démarche pragmatique d'accompagnement des dirigeants, managers ou équipes
- Qui permet de développer leur potentiel et leurs atouts humains et professionnels
- Dans l'exercice de leurs responsabilités
- Le plus souvent, dans une phase de changement et de questionnement
- Qui se déroule soit en individuel, soit en équipe

■ Dans quel contexte faire appel au coaching ?

- Lorsque la pression et le stress deviennent importants
- Lors d'une prise de fonction ou d'un accroissement de responsabilités
- Dans la constitution d'une nouvelle équipe
- Pour la réussite d'un projet à fort enjeu
- Dans des situations de management ou de communication inédites ou difficiles
- Lors de l'élaboration d'un nouveau projet professionnel

■ Quels bénéfices pouvez-vous en attendre ?

- Sortir de la solitude du directeur ou du cadre
- Réussir à gérer un changement, une mutation de son univers professionnel
- Développer la prise de recul
- Développer sa dimension stratégique
- Développer son intelligence émotionnelle pour mieux se connaître et mieux communiquer
- Développer son potentiel de manager et de leader
- Lever des freins personnels qui font obstacle à son développement
- Développer la cohésion d'une équipe

■ Comment trouver un coach ?

- Un coach doit pouvoir justifier d'une solide formation en coaching, d'un travail de développement personnel approfondi et d'une supervision régulière
- L'AD-PA a référencé des coachs répondant à ces critères

■ Quelles sont les règles de déontologie du coach vis-à-vis du bénéficiaire

- Confidentialité
- Bienveillance
- Parler vrai

Si vous souhaitez être mis en relation avec un coach référencé
Contactez-nous : ad-pa@orange.fr

LA MUSIQUE QUI CHANGE LE VISAGE DES ETABLISSEMENTS

Laurence Gauthier, Attachée de presse Onze +
PUBLI-RÉDACTIONNEL

La musique est capable de dynamiser un individu comme de l'apaiser. Elle donne du plaisir et elle permet aussi de calmer l'anxiété.

Dans l'ouvrage de référence *Musicophilia (la musique, le cerveau et nous)*, le neurologue Oliver Sacks décrit d'incroyables « cas musicaux » : cette accidentée avec une jambe inerte depuis 3 ans qui, grâce à la musique, va remarcher ; ce chirurgien foudroyé dans une cabine téléphonique qui, tout à coup, est irrésistiblement attiré par la pratique intense du piano ; cette patiente qui ne peut tenir une conversation qu'en chantant (« voulez-vous du thé », « oui merci, avec un doigt de lait »), ...oui, la musique, média de communication universel et ancestral (elle existait avant que l'homme ne parle), est un outil capable de doper l'ambiance et le confort de vie d'un établissement de retraite.

Exploiter les 3 vertus de la musique pour améliorer la qualité de la vie sociale du résident

Dans l'établissement de retraite, le rapport à la musique prend trois formes : la musique plaisir via l'écoute individuelle par la personne âgée de chansons qu'elle apprécie, la musique stimulation vectrice d'échanges au sein de groupes et la musique à visée thérapeutique capable de calmer les états de l'anxiété et de crise.

C'est le dosage personnalisé de ces 3 approches qui fait de la musique une composante primordiale de la qualité de vie du résident.



Une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer peut chanter par coeur une chanson alors qu'elle n'est plus capable de parler

La musique plaisir, facile d'accès

Dans les établissements on observe trois catégories de résidents. Les autonomes qui programment l'appareil, ceux qui n'y arrivent pas (ou ne veulent pas) mais qui demandent des chansons (les résidents autonomes se valorisent parfois en programmant pour eux) et ceux qui ne sont plus capables de demander mais qui profitent de la musique. Un soignant témoigne qu'un résident reclus depuis trois ans dans sa chambre s'installe désormais à côté de la borne musicale. Il ne programme pas, il ne demande rien, il est « là », prêt à écouter...

A-T-ON UN BON ACCÈS À LA MUSIQUE EN ÉTABLISSEMENT DE RETRAITE ?

Selon une étude de l'université de Bourgogne la réponse est NON ! La manipulation des CD et des chaînes Hifi est inadaptée aux résidents. Or pour satisfaire 95 % de la demande musicale des plus de 75 ans il est nécessaire de disposer d'un minimum de 1500 titres de chanson. L'étude conclue par cette contradiction : « tandis que la musique est l'activité préférée des personnes âgées (source INSEE), les résidents n'ont pas accès aux titres de musique qu'ils aiment ». C'est au regard des résultats de cette étude que le concept de « borne musicale pour personnes âgées » est né.

Pour tout renseignement :
03 85 73 24 80
www.bornemelo.fr
contact@11plus.fr
marcboudot@11plus.fr

Musique stimulation et animation

« La musique est un loisir que tous les résidents de l'établissement peuvent pratiquer ». Ceci, grâce à notre cerveau reptilien, presque inattaquable par la maladie. Ainsi la musique est un élément incontournable de la vie sociale et du projet d'animation de l'établissement. L'animatrice Laurence Poullos et son équipe (maison du Canada au Creusot (71)) ont été associées, dès le départ du projet de création du concept de borne musicale. L'ambition était de créer, non pas une « machine » mais un bras droit de l'animation.

Le premier jeu créé fut le loto musical (les chiffres du loto classique sont remplacés par des titres de musique). Une activité devenue incontournable dans de nombreux établissements depuis. Une activité que certains malades d'Alzheimer réussissent car la règle du loto et les chansons utilisées sont toujours ancrées dans leur mémoire à long terme. Ainsi depuis 5 ans, le programme d'animation s'enrichit de contenus qui permettent aux animateurs (mais aussi aux personnels soignants) de proposer des moments de rencontre autour du son et de la musique.

Ateliers chant, ateliers « biographie-discussion », ateliers mémoire, activités intergénérationnelles. L'idée générale de Marc BOUDOT, créateur concept borne musicale 11+, est de proposer des activités pertinentes qui s'intègrent dans les projets des animateurs et surtout qui motivent les résidents, qui leur donne envie d'aller en salle d'animation et de partager une activité.



Ph : P. Bourdis

L'activité danse en établissement ? « Non, ce n'est pas une aberration », indiquent les animateurs, « sollicitant deux canaux sensoriels, l'ouïe (la musique) et la vue (le spectacle des personnes qui dansent) cette activité apporte du plaisir à tous les résidents ».

La musique à visée thérapeutique

Au fur et à mesure de nombreux soignants ou animateurs ont raconté les effets observés de la musique sur les personnes désorientées. Cette dame bien



avancée dans la maladie d'Alzheimer, battant la mesure, qui chante, une, puis deux, puis trois chansons par cœur. Cette dame apathique qui ne parle plus, pourtant... sur certaines musiques, ses lèvres se mettent en mouvement, elle chante... Cette anecdote plusieurs fois relatée, de patients qui arrêtent de déambuler et se dirigent vers la borne musicale.

Toutes ces personnes qui s'illuminent au passage de certaines chansons (certaines se lèvent comme des ressorts, d'autres font planer leurs mains). Et cette phrase récurrente « la borne requinque certains de nos malades ». On observe à travers ces exemples que la musique a un effet dynamisant, mais toutes les réactions de ces personnes sont aléatoires et ne permettent pas de parler de thérapie.

L'acte de thérapie doit s'inscrire dans un processus « d'action préméditée vers un effet curatif », c'est-à-dire prescrire un traitement en vue de soulager ou de guérir un symptôme. Est-il possible de « prescrire » de la musique pour soulager des maux ? La réponse est positive et c'est la tâche quotidienne des milliers de musicothérapeutes en exercice.

La problématique est alors claire : comment passer de bienfaits « aléatoires » provoqués par la borne musicale à des bienfaits « programmés » ? Comment créer un outil, au service du musicothérapeute et du soignant ayant un véritable effet thérapeutique sur les résidents ?

La solution imaginée par Marc Boudot a été baptisée « patrimoine musical ». Elle permet de calmer, en quelques secondes musicales, des états de crise ou d'angoisse notamment chez les patients désorientés de type malade d'Alzheimer.

UNE INNOVATION « MADE IN FRANCE » MULTI-PRIMÉE

Le concept de Borne Musicale pour personnes âgées (4 trophées de l'innovation) a été créé par Marc Boudot et Philippe Labouré en 2008 en Bourgogne. La borne est aujourd'hui installée dans plusieurs centaines d'établissement partout en France, Suisse, Belgique et bientôt en Allemagne.

PLFSS RECTIFICATIF : L'ETAT CONTINUE DE DETOURNER L'ARGENT DES PERSONNES AGEES

Dans son Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale Rectificatif (PLFSSR), l'Etat prévoit de supprimer 43 millions d'euros de crédits initialement destinés à l'aide aux personnes âgées.

Après avoir détourné, 2 années durant les crédits de la Contribution Additionnelle de Solidarité pour l'Autonomie (CASA) payée par l'ensemble des retraités, l'Etat fait lourdement supporter ses choix budgétaires aux personnes âgées.

En cette période de forte contrainte économique, le secteur de l'aide aux personnes âgées est ainsi, de façon injuste, le plus durement touché de l'ensemble du secteur médico-social.

Au moment où ce discute le projet de Loi d'Adaptation de la Société au Vieillessement, détourner l'argent de la grand-mère pour boucler les fins de mois est éthiquement inexplicable.

Au moment où le chômage connaît une forte hausse, ne pas créer des centaines de milliers d'emplois non délocalisables afin de mieux accompagner nos aînés est économiquement inexplicable.

(27 juin)

LUNDI DE PENTECÔTE : RÉHABILITER L'IMPÔT POUR MIEUX AIDER NOS AÎNÉS

Au-delà des indispensables hommages aux vétérans de la seconde guerre mondiale, il importe, au quotidien, de se soucier de leurs conditions de vie et de celles de leur génération.

UNE AVANCÉE

Depuis la suppression du jour férié, en 2014 voici le 1er lundi de Pentecôte avec une Loi sur le vieillissement. Même si les améliorations concrètes liées au texte présenté mardi dernier en Conseil des Ministres seront modestes, ce premier pas est salué par l'AD-PA.

Il n'est possible que parce que l'État a mis en place une nouvelle contribution, la CASA (Contribution Additionnelle de Solidarité pour l'Autonomie), payée par les retraités.

Mais pour améliorer vraiment la situation de nos aînés, il faudra mettre en place une autre source de financement et donc réhabiliter l'impôt.

RÉHABILITER L'IMPÔT

C'est possible à 3 conditions :

- Un impôt vraiment accepté

En 2011 le CESE (Conseil Économique Social, et Environnemental), qui représente la société française dans toute sa diversité, a accepté à l'unanimité le principe d'une augmentation de l'impôt sur les successions pour financer l'aide à l'Autonomie. Cette voie est donc tout à fait envisageable.

- Un impôt vraiment affecté

L'AD-PA dénonce depuis de nombreuses années les détournements des crédits du jour férié supprimé. Et cette année, la CASA est à son tour détournée et ne va pas à l'aide à l'Autonomie.

L'État doit donc rompre avec ces pratiques de détournements et tenir les engagements pris devant les Français s'il veut enrayer la défiance des citoyens à son égard, telle qu'elle s'est traduite, notamment, par les forts taux d'abstention aux deux dernières élections.

- Un impôt vraiment expliqué

La pédagogie de l'impôt est possible si l'on montre aux Français les intérêts de ce type de solidarité.

L'aide aux personnes âgées est le révélateur d'un secteur insuffisamment soutenu par l'impôt (et les cotisations sociales) : coûts très élevés payés par les usagers (en établissement) ou en hausse constante (à domicile) ; salariés en nombre insuffisants générant un mécontentement des usagers par rapport à leurs attentes ; salariés parmi les plus exposés aux accidents du travail et maladies professionnelles, et pour certains d'entre eux, en situation de grande précarité.

Réhabiliter l'impôt en application de l'avis du CESE de 2011 permettrait de dégager, avec une taxe légère sur les successions, les 4 à 5 milliards dont les personnes âgées ont besoin, ce qui permettra de créer des centaines de milliers d'emplois, (donc recettes fiscales et diminutions des allocations chômage) dans un secteur reconnu par tous les économistes comme étant un véritable levier de créations d'emplois stables et donc un vecteur de sortie de crise.

(6 juin)

LOI VIEILLESSEMENT EN CONSEIL DES MINISTRES : AU-DELÀ DES INTENTIONS POSITIVES DOIVENT SE DESSINER DE VRAIES PERSPECTIVES

Le premier élément positif du projet de Loi est simplement d'exister ; l'AD-PA espère qu'il permettra de mettre en évidence les retards français et d'améliorer la place des aînés dans la société à travers des échanges publics qu'il va susciter.

Au-delà, l'État devra engager de vrais arbitrages budgétaires en faveur de nos aînés fragilisés afin qu'ils bénéficient de plus de temps et d'attention, et que la solidarité nationale fasse baisser les coûts intolérables qu'ils supportent en établissement, et de plus en plus à domicile.

Avec des ressources réduites aux 650 millions € de la CASA (Contribution Additionnelle de Solidarité pour l'Autonomie), les ambitions du présent texte sont nécessairement modestes.

Augmenter l'APA à domicile, mieux aider les aidants, revaloriser un peu les salaires des professionnels à domicile est utile et positif même s'il faudra aller beaucoup plus loin pour dépasser la crise grave que vit le secteur. Dans ce contexte financièrement contraint, l'AD-PA portera, pendant les débats parlementaires, ses propositions pour que les établissements deviennent des domiciles, pour que les coordinations soient développées sur l'ensemble du territoire, pour un vrai choc de simplification.

(1 juin)



PRIX CNSA 2014 POUR UNE CORRESPONDANTE RÉGIONALE AD-PA

PRIX DE LA RÉALISATION MÉDICO-SOCIALE POUR PERSONNES ÂGÉES (30 000€ financés par la CNSA)

Ce prix récompense le Village des Aubépins, un établissement situé à Maromme (Seine-Maritime), réalisé avec le cabinet d'architecte d'Ad quatio. Le jury a apprécié le choix du gestionnaire de ne pas créer d'unité spécifique pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, pour éviter toute stigmatisation, mais de concevoir une résidence qui réponde entièrement à ce besoin. conçu de manière à privilégier les liens intergénérationnels, avec une rue traversante accueillant des commerces, l'établissement est organisé comme un village.

Félicitations à Marie-Pascale MONGAUX

OFFRES

OFFRE D'EMPLOI

CHERCHE POSTE DIRECTION
ETABLISSEMENT OU RESIDENCE
PERS. AGEES OU ASSO.
SERVICE. ADM -

Sud 85 ou La Rochelle - 20 ans exp. ter. -
Actu en R.P. RESP. UFA ESMS MASTER
MOSS en CR - DESS - DSTS - SESA en
GRH

Baud Françoise
5 rue du Pré St Gervais
93500 PANTIN
06 76 82 48 19

RECHERCHE DE STAGE POUR
FORMATION CAFDES D'UN
ADHERENT ETUDIANT. Je recherche

un poste d 'Elève Directeur dans le cadre
de ma formation CAFDES.

M. JOAO Sylvain
Tél : 06.09.82.16.14
mail : joao.sylvain@neuf.fr

COMMERCIALE

Bénéficiez d'un accompagnement expert
et indépendant pour :

- satisfaire à vos obligations légales (Loi 2002 + Prévention RTS)
- Réussir à répondre à vos enjeux de performance
- Contribuer au développement des salariés

Anna Fraboul
www.produxi.fr - 06 19 51 02 51



COLLOQUE OMEGA 56

« HABITAT ET VIEILLISSEMENT »

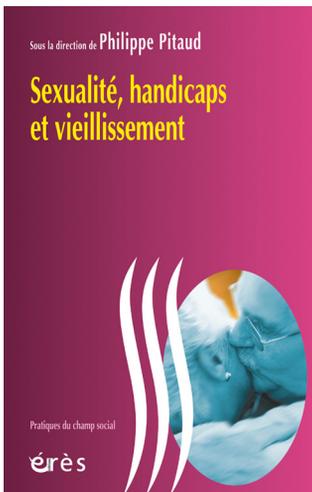
JEUDI 9 OCTOBRE 2014
DE 08H À 17H - À LA GACILLY

OMEGA 56 est une association morbihannaise qui regroupe 70 établissements et services accueillant les personnes âgées. L'association rassemble les professionnels du secteur gérontologique. Ils partagent et échangent leurs expériences et leurs pratiques. Leur objectif commun et prioritaire est l'amélioration de la qualité de vie des personnes âgées à domicile ou en établissement. De fait, la place des familles est prépondérante dans leur action au quotidien.

Inscription avant le 10 septembre 2014 - www.omega56.fr - Tél. 02.97.73.34.21 - secretaire@omega56.fr



SEXUALITÉ, HANDICAPS ET VIEILLISSEMENT - Philippe Pitaud



La sexualité des personnes âgées ou vivant avec un handicap est encore aujourd'hui un sujet tabou dans notre société. Pourtant elle est l'une des dimensions fondamentales de la santé physique et mentale, l'un des moyens de rechercher et de développer nos pouvoirs de vivre et d'être heureux. Elle est un élément essentiel des relations à nous-même et aux autres. Malgré son âge ou son handicap, le sujet demeure entier dans ses capacités à donner mais également à recevoir de l'amour, à être en relation avec d'autres.

Comment comprendre les interdits et les dénis de nos sociétés vis-à-vis de cette problématique ? Quels rapports complexes entretiennent l'âge, le corps, l'affectivité et la sexualité ? Comment les professionnels, mais également les familles, se situent-ils par rapport à l'émergence de désirs amoureux chez les personnes handicapées ou âgées dont ils s'occupent ? Comment les institutions peuvent-elles préserver une vie intime pour leurs résidents ?

Les auteurs proposent dans cet ouvrage un espace de réflexion, de confrontation et de débats sur ces questions qui devrait contribuer à faire évoluer tant les mentalités que les pratiques professionnelles et l'accompagnement des personnes

âgées ou en situation de handicap.

Praticien de l'action médico-sociale depuis trente ans, chercheur et enseignant, Philippe Pitaud est directeur de l'Institut de gérontologie sociale à Marseille et professeur associé à l'université de Provence. Conseiller scientifique du CREA PACA et Corse, il dirige le numéro spécial annuel de la revue.

ERES- 256 pages - 23,50€

LE SUICIDE DES PERSONNES ÂGÉES – Marguerite Charazac-Brunel

Dans la population âgée, le suicide est une des trois principales causes de décès avec le cancer et les maladies cardio-vasculaires. Pourquoi, comment, dans quelles circonstances se donne-t-on la mort à un âge avancé ? Même si une certaine idéologie le présente comme un acte de courage presque nécessaire, le suicide demeure par essence un acte de désespoir face à la douleur physique et psychique. Le projet de mourir peut aussi survenir dans un mouvement de révolte, de clivage affectif et émotionnel, associé à un désir de toute-puissance sur la vie et la mort, mais également sur autrui. Les conséquences sur les générations suivantes et l'entourage sont redoutables.

Par ailleurs, la prévention du suicide de la personne âgée est plus complexe et plus difficile que celle de l'adolescent tandis que le risque léthal est plus élevé.

L'auteur offre ici une synthèse concernant les données épidémiologiques, les différents types de conduites suicidaires, les facteurs de risques, les signes précurseurs, les leviers de la prévention, les aides proposées aux sujets vieillissant pour faire face à l'angoisse et la dépression. Elle met en évidence la nécessité, pour les soignants, l'entourage et la personne âgée, de dépasser les dénis, tabous et secrets pour oser parler de la mort à venir.

Marguerite Charazac-Brunel

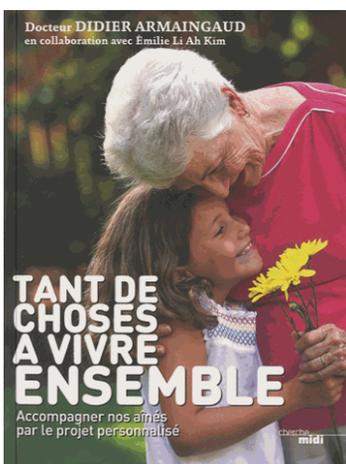
**Le suicide
des personnes âgées**

Clinique, prévention
et prise en charge



ERES - 270 pages - 14€

TANT DE CHOSES À VIVRE ENSEMBLE : ACCOMPAGNER NOS AÎNÉES PAR LE PROJET PERSONNALISÉ – Docteur Didier Armaingaud



L'accompagnement des personnes âgées en maison de retraite a longtemps été centré sur la seule prise en compte des besoins médicaux des personnes. On parlait alors uniquement de «projet de soin». Les professionnels étaient les seuls détenteurs du savoir médical, et les personnes âgées considérées comme des «objets de soin». Aujourd'hui, avec le projet personnalisé, c'est un nouveau regard que nous, les «soignants», portons sur la personne et la façon dont nous l'accompagnons.

À la priorité du soin et des décisions médicales s'associe une forte considération pour ses souhaits et ses envies, tout ce qui peut faire qu'elle se sente bien chez elle en maison de retraite. L'enjeu du projet personnalisé est de restituer à la personne sa juste place d'adulte et d'acteur de sa propre vie, de lui rendre son autonomie dans ses choix et la maîtrise de ses décisions. Cela passe par l'écoute et le regard que l'on porte à l'autre.

C'est dans une relation, qui se tisse jour après jour, qu'émergent des envies pour recommencer à vivre tout simplement. La maison de retraite devient alors un lieu de vie, et non plus une seule structure de soin. De cette démarche

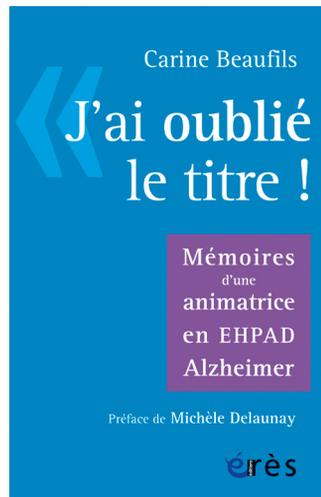
émerge une nouvelle réalité qui engage les équipes professionnelles à changer leurs réflexes pour les engager à travailler avec les résidents et leurs proches, et pour co-construire l'accompagnement quotidien.

Cet ouvrage donne la parole à ceux qui vivent, travaillent ou fréquentent les établissements d'accueil pour personnes âgées (EHPAD). Il se veut le recueil de leurs expériences pour illustrer la mise en oeuvre du projet personnalisé.

CHERCHE-MIDI - 207 pages - 19€

J'AI OUBLIÉ LE TITRE ! MÉMOIRE D'UNE ANIMATRICE EN EHPAD ALZHEIMER -

Carine Beauflis



Une galerie de portraits de malades et de nombreuses anecdotes dans lesquels les aidants et les soignants reconnaîtront forcément leurs proches mais, au-delà, un regard neuf, non médical, humain et drôle, sur la maladie et l'animation en EHPAD.

« Je suis devenue animatrice en résidence Alzheimer complètement par hasard. Banquière démissionnaire, je cherchais un job sans responsabilités, sans objectifs, sans k€ et permettant de se regarder dans un miroir en rentrant le soir. J'avais été formée pour vendre des PEL et des assurances-vie. Je connaissais le taux du prélèvement forfaitaire libérateur, le cours du CAC 40 et la loi des finances sur le bout des doigts. Je ne connaissais rien à la personne âgée, ce pour quoi je n'avais aucune excuse puisque ma mère est médecin en gériatrie, spécialisée dans la maladie d'Alzheimer. Grâce à elle, on m'a proposé le poste de responsable de l'animation en EHPAD, je l'ai bien sûr refusé. Comme tout le monde, j'avais regardé des documentaires choc sur la maltraitance en maison de retraite ; comme beaucoup, je n'aimais pas les vieux ; et comme la majorité, je connaissais peu Alzheimer mais juste assez pour espérer que ça ne toucherait jamais ma grand-mère. On a insisté, j'ai fini par accepter. Je n'avais aucune idée

précise du monde dans lequel j'allais entrer. » *Carine Beauflis*

« Ce livre offre un splendide matériau qui permet de palper au plus proche la fibre de l'humain, celle qui donne sens à nos actions. C'est une matière riche qui nourrit et approfondit notre réflexion sur l'animation et la vie sociale en EHPAD. » *Michèle Delaunay, ministre déléguée chargée des Personnes âgées et de l'Autonomie.*

ERES - 156 pages - 10 €

PROTÉGER ET RENDRE CAPABLE : LA CONSIDÉRATION CIVILE ET SOCIALE DES PERSONNES TRÈS VULNÉRABLES – Benoît Eyraud

Les sociétés démocratiques reposent sur le principe d'une égale capacité civile de tous les citoyens à décider et à agir pour eux-mêmes. Depuis quelques décennies, le nombre de personnes soumises à une réduction légale de cette capacité ne cesse d'augmenter : personnes âgées ou très précarisées, malades psychiques ou personnes handicapées. En tout, ce sont plus de 800 000 personnes qui sont placées aujourd'hui sous le cadre juridique du droit tutélaire, réformé avec la loi du 5 mars 2007. Cette évolution est révélatrice des tensions entre les principes de liberté et de solidarité.

Comment assister une personne très vulnérable, la représenter, la protéger tout en respectant sa part d'autonomie ? Comment la rendre capable en prenant en compte son histoire biographique marquée par les injustices et les vulnérabilités ? Pour répondre à ces questions, l'auteur a mené une enquête anthropologique de plusieurs années auprès de personnes protégées, de leurs proches et de professionnels. En mobilisant une grande diversité d'outils conceptuels et méthodologiques des sciences humaines, il analyse les paradoxes institutionnels et professionnels, ainsi que l'ambivalence des vécus, marqués par des sentiments de dégradation et de consolation.

Benoît Eyraud

Protéger et rendre capable



La considération civile et sociale des personnes très vulnérables

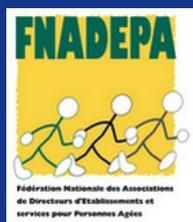
ères

ERES - 320 pages - 30 €

RAPPEL : LES LIVRES DES ADHÉRENTS AD-PA



- **LE CONTRAT DE SÉJOUR DES EHPAD - G. Brami**
- **PRENDRE SOIN DE NOS AÎNÉS, C'EST DÉJÀ PRENDRE SOIN DE NOUS - P. Champvert**
- **ÉTAT DES LIEUX DE LA MÉDIATION ANIMALE DANS LES MAISONS DE RETRAITE - R. Kohler**
- **LE GRAND ÂGE EST À L'ABANDON ! PROPOSITIONS POUR ÉVITER LE PIRE - N. Martinet**
- **IMAGES DE LA VIEILLESSE DANS LA FRANCE CONTEMPORAINE - Y. Sauveur**
- **L'ACTION SOCIALE A-T-ELLE ENCORE UN AVENIR ? - P. Savignat**



COLLOQUE AD-PA - FNADEPA

19 NOVEMBRE 2014

1^{ÈRE} EDITION

Les spécificités du métier de directeur dans le contexte économique et social actuel

9h30 – 10h **Ouverture : ACTUALITÉS DU SECTEUR**

P. CHAMPVERT (Président AD-PA) – C. JARRY (Président FNADEPA)

10h – 11h **Table ronde 1 : TRAVAIL EN FILIÈRE, RÉSEAUX, COOPÉRATION : QUELLES MUTATIONS POUR LES PROFESSIONNELS ?**

11h30 – 12h30 **Table ronde 2 : VERS LA LOI VIEILLISSEMENT : QUEL AVENIR POUR LES SERVICES À DOMICILE ET LES ÉTABLISSEMENTS ?**

14h30 – 16h **Table ronde 3 : ENTRE NÉCESSAIRE QUALITÉ ET CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE : QUELLES INNOVATIONS POUR LES DIRECTEURS ET LES ÉQUIPES ?**

A l'heure de la mise en œuvre des évaluations externes, la qualité de service est à la fois pour chaque responsable de structure un objectif d'accompagnement des personnes âgées et un outil de management des professionnels. Les différents regards des intervenants nous amènent à analyser le quotidien pour mieux répondre aux choix et contraintes auxquels les responsables de structures sont amenés à répondre.

16h – 16h30 **Clôture**

Espace Reuilly, 75012 Paris
BLOQUEZ LA DATE